



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

N° DBC 20231005-04

063-200070712-20231005-DBC20231005_04-DE
Reçu le 07/11/2023
Publié le 07/11/2023

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 05 Octobre 2023 à 13H

Date de la convocation : 28 Septembre 2023

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 05 octobre 2023 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Sophie DELAIGUE, Chantal CHASSANG, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Philippe CAYRE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Martine MUNOZ, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Philippe BLANCHOZ, Patrice BION, Georges LOPEZ.

Membres du Bureau absents excusés :

Didier ROMEUF, Olivier CHAMBON, Daniel BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, Michel GONIN (représenté par Patrice BION), Michel COUPERIER, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Bernard VIGNAUD, Ludovic COMBE, Daniel BALISONI, Jean Eric GARRET, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Jean-François DELAIRE à Frédéric CHONIER

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Jean-François DELAIRE à Frédéric CHONIER

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

17

Membre du Bureau représenté :

2

Membres présents sans voix
délibératives : 2

Total votants : 17

**DEMANDE DE SUBVENTION PROGRAMME DE REHABILITATION GROUPEE
2024 SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Rapporteur : Thomas BARNERIAS Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2221-22 ;

Vu la délibération n°20200715-05 de la Communauté de communes THIERS DORE ET MONTAGNE portant délégation du Conseil Communautaire au Bureau et Président ;

Vu la délibération n°20181108-27 en date du 8 novembre 2018 portant création et adoption des statuts de la Régie SPANC Thiers Dore et Montagne ;

Vu la délibération n°20200917-18 en date du 17 septembre 2020 portant la modification des statuts de la Régie SPANC Thiers Dore et Montagne.

AR Prefecture

063-200070712-20231005-DBC20231005_04-DE
Reçu le 07/11/2023
Publié le 07/11/2023

Considérant que le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme apporte des aides financières aux particuliers pour la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif polluantes, dans le cadre de programmes d'opérations groupées ;

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Sollicite** une aide financière d'un montant prévisionnel de 18 000 euros du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme pour une opération groupée de réhabilitation de 9 installations d'assainissement non collectif (soit 2 000 € maximum par installation) ;
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

TOTAL VOTANTS : 17	Membres du Bureau présents : 17	Représentés : 2
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 17	Pour : 17	Contre : 0
Abstentions :	Membres présents sans voix délibératives :	Non participation :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon